Info-Négo 2

1er mars 2023

Le mercredi 22 février 2023, les représentants du SPPRUL-CSQ ont rencontré les représentants de l’Université Laval dans le but de lancer la ronde de négociations collectives 2023.

Ayant appris l’absence de Vincent Perrault (négociateur attitré de la CSQ) le lundi 20 février 2023, c’est avec agilité que nous avons accueilli madame Nathaly Castonguay qui a su rebondir pour lancer les festivités quelques 48 heures plus tard.

Comme cela était prévu, le Syndicat a procédé à la lecture de son cahier de revendication[[1]](#footnote-1) auprès des quatre représentants de l’Université Laval[[2]](#footnote-2).

Le Syndicat a demandé de négocier sur une base régulière et les parties ont convenu que le syndicat transmettrait un projet de calendrier de rencontres afin de donner un rythme à la ronde de négociations.

Dès la prochaine rencontre, les parties pourraient être en mesure d’échanger leurs demandes sous forme de textes afin d’engager officiellement les discussions.

L’enjeu majeur qu’est le monétaire a été identifié comme prioritaire pour le Syndicat, notamment en raison de l’absence d’indexations attribuées aux PPR-II et PPR-III au cours des dernières années[[3]](#footnote-3).

D’un point de vue technique, la question des heures de libérations a été soulevée en évoquant l’opportunité d’incorporer cette question à un protocole de négociation.

En conclusion, nous sommes heureux de vous annoncer que le processus est engagé. Nous souhaitons que celui-ci sera des plus utiles pour trouver des solutions aux difficultés vécues de part et d'autre.

ENSEMBLE – Vers des négociations gagnantes !

Le Comité de négociation collective CAMPUS

Karoline Blais, Valérie Guay et Claudia Zimmermann

Nathaly Castonguay et Luc-André Levesque

1. [](https://spprul.ca/wp-content/uploads/2023/03/20230221.14.32-ProjetDepot.docx) [↑](#footnote-ref-1)
2. Mylène Custeau-Boisclair -*conseillère en négociation collective et conditions de travail*-; Isabelle Gervais -*conseillère en gestion des ressources humaines et en relations de travail*-; Jean-Paul Laforest -*professeur retraité*- et Pierre Parent Sirois -*conseiller en négociation collective et conditions de travail* [↑](#footnote-ref-2)
3. [Lettre d’entente 202108 – Modification de la convention collective – traitement des PPR](https://spprul.ca/wp-content/uploads/2021/03/Lettre-dentente-no-8-signee.pdf) et [Lettre d’entente – Règlement des griefs CAMPUS-I-2019-01-A, B et C](https://spprul.ca/wp-content/uploads/2021/03/Lettre-dentente-sur-le-reglement-des-griefs-2019-01-signee.pdf). [↑](#footnote-ref-3)